



République Française - Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Haguenau

COMMUNE DE SESSENHEIM

67770 SESSENHEIM

Tél. 03 88 86 97 04

commune-de-sessenheim@orange.fr

Communiqué

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Hier soir, la commune de Sessenheim et environs a encore été touchée par de très fortes précipitations mettant en surcharge notre réseau d'assainissement et entraînant des inondations chez certains habitants. La municipalité regrette et déplore cette situation qui avec le changement climatique risque de se multiplier dans les années à venir. Conscient de ce problème, avec le SDEA, la commune de Sessenheim met tout en œuvre pour éviter ce phénomène. En effet, depuis 2020, après l'enquête que nous avons menée auprès de vous concernant les inondations à répétitions, la commune a entrepris de nombreux travaux d'amélioration des réseaux, des travaux d'infiltration sur la voirie avec la création de noues d'infiltration dans les rues Jean-Frédérique Oberlin, route de Strasbourg (Wangholtz) et impasse des Prés. Nous avons également profité du réaménagement de la place de la mairie pour infiltrer ou récupérer les eaux pluviales avec la mise en place d'une cuve de 20 000 litres. Quasi 100% des eaux pluviales des bâtiments et voiries communales situées Place de la Mairie sont traitées à la parcelle et ne s'écoulent plus dans le réseau. Dans la continuité des travaux déjà entrepris avec la pose d'une station de relevage au sud de la commune, nous procédons à la déconnexion des rues de la Paix, Alliance et Stade. Enfin, pour vous encourager à la déconnexion de vos gouttières (responsable en grande partie de la surcharge des réseaux d'assainissement), la commune, en partenariat avec la Communauté des Communes du Pays Rhénan, la SDEA mettent, moyennant une petite participation, à votre disposition des cuves de récupération des eaux pluviales. Malheureusement, à ce jour, seul une petite dizaine d'habitants ont profité de cette opération de déconnexion (renseignement auprès de la mairie).

Par ailleurs, contrairement aux messages qui circulent sur les réseaux sociaux, aucune goutte de pluie du nouveau lotissement n'entre dans le réseau d'assainissement.

Chaque parcelle garde ou infiltre l'eau de pluie directement dans la nappe phréatique

La déconnexion est l'affaire de tous !

Trouvez les bons conseils pour éviter les inondations par refoulement des eaux sur le site internet **sdea.fr**